



La Santa Sede

**DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II
AL NUOVO AMBASCIATORE DI ROMANIA
PRESSO LA SANTA SEDE**

Lunedì, 27 ottobre 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Roumanie auprès du Siège apostolique. Cette rencontre constitue un nouveau jalon dans les relations entre le Saint-Siège et la noble nation roumaine, jalon qui ouvre la voie à un dialogue sans cesse plus développé et plus confiant.

2. Je suis particulièrement sensible aux sentiments dans lesquels vous commencez votre nouvelle mission, aux convictions contenues dans les paroles que vous venez de m'adresser, ainsi qu'à votre attention à l'action du Successeur de Pierre et du Siège apostolique dans la vie internationale et dans les relations oecuméniques. Je vous saurais gré de transmettre à Son Excellence Monsieur Emil Constantinescu, Président de la Roumanie, mes salutations déférentes. Je forme les meilleurs vœux pour ceux qui ont la haute charge de servir la nation roumaine et pour tous les habitants du pays.

3. Depuis le mois de décembre 1989, la Roumanie a retrouvé son autonomie et s'attache à développer tous les secteurs d'activité, afin que les richesses nationales soient mises à la disposition de tous les citoyens. Je me réjouis des efforts faits par les Autorités pour affermir les institutions démocratiques et pour aider l'ensemble du peuple à prendre une part active à la vie publique, avec de justes sentiments patriotiques. Comme tous nos contemporains, vos compatriotes, en particulier les jeunes, ont besoin de recevoir une profonde éducation morale. Cette formation fournit les principes capables de les guider dans leurs choix personnels, dans leurs engagements au service de leur pays et dans les relations fraternelles et solidaires qu'ils ont

à développer avec toutes les personnes qui résident sur le territoire de la Roumanie.

Ainsi que vous venez de le souligner, ils doivent acquérir un sens profond de la responsabilité personnelle et collective. En outre, cela ne manquera pas de faire grandir le dialogue et l'entente entre toutes les composantes de la nation, pour son unité interne et pour sa participation active à l'édification de la grande Europe.

4. Vous savez l'attention que porte le Saint-Siège à la dignité et à la promotion des personnes et des peuples, ainsi que tel que chacun ait sa place dans la vie nationale et internationale, et puisse y apporter sa contribution. Dans votre pays, comme dans d'autres régions du continent, il existe des minorités culturelles et ethniques, et des communautés humaines issues de l'immigration. Elles sont une richesse à mettre au bénéfice de tous, car elles apportent leurs spécificités et leur savoir-faire, participant à la croissance nationale et au resserrement des liens entre les hommes.

Au sein d'une société, toute opposition entre des groupes de personnes, toute velléité de penser qu'une communauté particulière venue de l'extérieur et soucieuse de s'intégrer représente un danger, ne peut qu'affaiblir le pays et ses institutions, à l'intérieur comme au-delà de ses frontières.

5. En Roumanie, même si les orthodoxes sont majoritaires, les catholiques constituent une communauté vivante. Ils ont le souci de se mettre au service de leurs frères, par leurs engagements dans tous les domaines de la vie sociale.

En particulier, par leurs réseaux caritatifs, signes de l'amour que le Christ a manifesté aux hommes de son temps, les communautés catholiques ont à cœur de venir en aide aux plus démunis, sans distinction de culture ou de religion. Elles n'ont ainsi d'autre désir que de soulager la misère et, en même temps, de contribuer à la solidarité et à l'entraide fraternelles entre tous les habitants du pays, qui favorisent l'unité nationale.

D'autre part, les différentes entités catholiques locales s'attachent à former intellectuellement, moralement et spirituellement les jeunes Roumains, pour qu'ils soient demain des acteurs et des partenaires dans la vie publique, respectueux de leur patrie, et qu'ils donnent un sens à leur vie personnelle et communautaire. Pour remplir cette tâche d'utilité publique, selon les principes énoncés par le Concile œcuménique Vatican II, l'Église a besoin que se développent une pratique authentique de la liberté religieuse, une véritable vie démocratique offrant à tous les mêmes possibilités d'initiatives et les mêmes chances, ainsi que la liberté d'action de ses ministres du culte. Car, « la liberté de l'Église est un principe fondamental dans les relations de l'Église avec les Pouvoirs publics et tout l'ordre civil »² En particulier, vu sa longue expérience de l'enseignement scolaire et universitaire, il importe que l'Église puisse maintenir et développer les propositions éducatives qui sont les siennes auprès de la jeunesse de Roumanie et offrir aux enfants et aux adolescents catholiques l'enseignement catéchétique auquel ils ont droit, comme

leurs compatriotes des autres confessions religieuses Dans cet esprit, je souhaite vivement que soient levés les obstacles à la restitution des biens nécessaires à la liberté de culte et de religion, biens qui Cfr Dignitatis Hueranae, 12 13 Ibid 13 appartenaient à l'Église catholique avant 1948 et qui lui furent pris injustement. Dans un avenir proche, grâce à la poursuite d'un dialogue constructif avec les Autorités civiles, j'ai confiance que les communautés catholiques pourront percevoir des signes concrets et positifs dans ce sens.

6. En vue de l'An 2000, reprenant l'appel lancé par le deuxième Concile oecuménique du Vatican, j'ai souhaité ardemment exhorter tous les disciples du Christ au dialogue, pour parvenir à la pleine unité qui sera pour le monde un témoignage. Pour cela, j'ai invité les membres de l'Église catholique à intensifier leurs collaborations avec les autres Églises et communautés chrétiennes, en s'engageant dans un oecuménisme qui rapproche de la pleine communion, dans le respect des sensibilités et des traditions propres, et avec le souci de prendre appui sur ce qui déjà nous unit.

Vous savez que les fidèles catholiques des différents rites sont toujours prêts à poursuivre dans cette voie. Dans cette perspective, je me réjouis vivement des dispositions spirituelles dans lesquelles vous abordez votre mission et de votre désir d'apporter une contribution significative à la démarche oecuménique.

7. Vos compétences en anthropologie, en histoire chrétienne et en patristique vous permettent de connaître les cultures philosophiques et spirituelles orientales et latines. Vous saurez donc mieux que quiconque, Monsieur l'Ambassadeur, contribuer à multiplier les ponts entre les différentes traditions chrétiennes de l'Orient et de l'Occident, et à intensifier les relations diplomatiques confiantes entre le Saint-Siège et votre pays, fondées sur le désir de défendre l'homme et les peuples. En effet, le service primordial que les Autorités ont à rendre à leurs peuples est de les aider à faire grandir la paix et l'entraide, sources de joie profonde et d'épanouissement pour les personnes, et de développement pour les communautés nationales.

8. Au moment où vous commencez votre mission de Représentant de la Roumanie auprès du Saint-Siège, permettez-moi de vous offrir mes vœux cordiaux. Soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur, que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs le soutien attentif et la compréhension cordiale dont vous pourrez avoir besoin pour que votre activité soit fructueuse et vous apporte toutes les satisfactions que vous pouvez en attendre.

Sur Votre Excellence, sur le peuple roumain et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des :bénédictions divines.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana